Volume 19 numéro 04 - Novembre 2026

Habitez la nature

SOMMAIRE

Urbanisme : Terrain en zone agricole p. 5

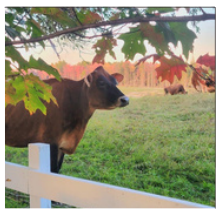
Programmation loisirs hiver 2027 p. 17

Événements à venir p. 21

MUNICIPALITÉ ROXTON POND


Kim Ostrowski


Pierrette Daigneault


Marie St-Cyr


Myriam Noiseaux



Pierre Fontaine
Maire

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Notre municipalité continue d'évoluer pour vous offrir un milieu de vie toujours plus dynamique et sécuritaire. C'est grâce à la synergie de nos équipes que nous pouvons concrétiser de beaux projets, et je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil municipal pour leur vision, ainsi que l'ensemble des employés municipaux pour leur travail exceptionnel sur le terrain.

Projets à venir

Parmi les réalisations marquantes, nous procéderons prochainement à l'installation d'éclairage au parc des Sports, permettant à nos athlètes et familles d'en profiter pleinement. De plus, le prolongement et l'entretien de la piste cyclable restent au cœur de nos priorités pour encourager le transport actif à l'intérieur de notre communauté.

Le parcours ne s'arrête pas là : nous continuons de veiller de près à nos infrastructures globales, à la sécurité civile et à l'excellence de notre Service incendie pour protéger chaque foyer. Enfin, pour la quiétude de nos quartiers, nous mettons actuellement en place un programme pour faire diminuer la vitesse dans nos rues.

Des subventions pour protéger l'eau potable

Économiser l'eau potable au quotidien est un geste simple qui protège nos ressources et réduit la pression sur nos infrastructures municipales, d'autant plus que notre municipalité offre des subventions pour vous aider à financer vos projets écoresponsables. En remplaçant votre pomme de douche classique par un modèle à faible débit et en installant une toilette écoresponsable, vous réduisez instantanément de près de moitié votre consommation d'eau à la maison. À l'extérieur, l'installation d'un baril récupérateur d'eau de pluie connecté à vos gouttières offre une alternative gratuite et écologique pour arroser le jardin sans gaspiller d'eau traitée. Profitez de l'aide financière disponible pour adopter ces équipements durables et préserver ensemble notre richesse collective!

Les températures fraîches sont à nos portes. Nous vous souhaitons du temps pour ralentir et vous déposer en famille.

Pierre Fontaine, *votre maire*

Photo de couverture : Kristina Sammer

Rappel :
Interdiction de se stationner dans les rues entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 15 avril.





André Côté
Conseiller District 1



Christiane Choinère
Conseillère District 2



Serge Bouchard
Conseiller District 3



Daniel Renaud
Conseiller District 4



Sylvain Hainault
Conseiller District 5



Nathalie Simard
Conseillère District 6

Coordonnées

Hôtel de ville
901, rue Saint-Jean
Roxton Pond (Québec)
J0E 1Z0

Téléphone
450 372-6875

Télécopieur
450 372-1205

Courriel
infomun@roxtonpond.ca

Site Web
www.roxtonpond.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi	8 h à 12 h 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 12 h 30

VOTRE MUNICIPALITÉ

ADMINISTRATION

Directeur général et greffier-trésorier
Jean Bourret

DGA, trésorière et greffière-trésorière adjointe
Marie-Josée Rondeau

Adjointe au greffe et aux finances
Audrey Archambault

Secrétaire-réceptionniste et adjointe administrative et à la comptabilité
Marie-France Dion

URBANISME

Inspectrice en bâtiment et en urbanisme
Stéphanie Côté

Inspectrice municipale en environnement et en urbanisme, responsable de la gestion des plaintes
Eve de la Chevrotière

LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

Responsable des communications, des loisirs et des sports
Maude Croteau-Vaillancourt

Responsable des activités culturelles et événementielles
Annie Patenaude

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Responsable de la bibliothèque et du volet communautaire
Billie-Anne Leduc

SERVICE INCENDIE

Directeur du Service incendie et des premiers répondants
Jean-François Desroches

Chef aux opérations du Service incendie et des premiers répondants
Alain Nicol

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Responsable des eaux et des bâtiments municipaux
Richard Breton

Adjoint égout et aqueduc
Michel Gaudreau

Directeur des travaux publics
Dany Prévost

Employés aux travaux publics
Dominic Brin, Samuel Lacasse, Simon Marquis et Vicki Proulx



VOTRE CONSEIL

BREF RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

(Juillet, août, septembre et octobre)
2026

JUILLET
(Séance ordinaire du 7 juillet)

- Présentation des faits saillants du rapport financier de 2025 par M. Jean-Yves Trottier, vérificateur comptable chez Raymond Chabot Grant Thornton;
- Autorisation des paiements de 5 000 $ et plus : Belval Média, Bertrand Ostiguy, Construction DJL inc., Eurovia Québec Construction inc., Ingénir Groupe-Conseil, LCL Génie – environnement et développement durable, Nomade Paysage, Production Imagine, Productions Royal Pyrotechnie, Raymond Chabot Grant Thornton et Tetra Tech QI inc.;
- Adoption du rapport financier de 2025;
- Reconduction du mandat de vérification comptable pour l'année 2026 à Raymond Chabot Grant Thornton;
- Reddition de comptes 2025 dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (volet Entretien);
- Autorisation de signature de l'Entente de fourniture de services relative à l'expédition de certains avis d'évaluation;
- Aide financière à la Corporation de développement économique, social et communautaire de Roxton Pond inc.;
- Développement résidentiel Le Symbiose : cession de rang et de subordination de droits;
- Dépôt et adoption du Règlement n° 10-26 régissant la démolition d'immeubles;
- Dépôt, présentation et adoption du deuxième projet de règlement n° 14-26 relatif à l'occupation, à l'entretien et à la salubrité des bâtiments et des terrains;
- Comité consultatif d'urbanisme : appel de candidatures pour combler le siège n° 7;
- Demande de dérogation mineure 2026-0008 (625, rue Kennes);
- Demande de dérogation mineure 2026-0009 (937, rue Principale);
- Mise aux normes de l'installation septique du 2502, route 139 : octroi d'un mandat au procureur et autorisation d'exécution de travaux d'office;
- Nomination d'un représentant municipal à titre de membre associé au sein de la Fondation SÉTHY;
- Octroi d'un mandat relatif au remembrement, au certificat de localisation et au piquetage concernant le 780, place de Quénéblay;
- Multilogements de la rue Bullock : entente avec les promoteurs;
- Octroi d'un mandat pour le nettoyage du système de ventilation de l'hôtel de ville;
- Programme Nouveaux Horizons pour les aînés : dépôt d'une demande d'aide financière;
- Participation au tournoi de golf Au Diapason;
- Remise à neuf du plancher de la grande salle du centre communautaire Armand Bienvenue;
- Remise à neuf du plancher du sous-sol du centre communautaire Armand Bienvenue;

- Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité du gouvernement du Québec pour l'aménagement d'une station de vélos au parc des Sports;
- Acquisition du système de contrôle d'accès CDVI ATRIUM pour la gestion de certains bâtiments municipaux et installations municipales;
- Achat pour l'installation d'un système d'ouverture automatique de portes au chalet des patineurs;
- Entente d'aide mutuelle entre les services de sécurité incendie de Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton et de Saint-Liboire.

AOÛT

(Séance ordinaire du 4 août)

- Autorisation des paiements de 5 000 $ et plus : AES, Asphaltage Bernier inc., Bertrand Ostiguy, Cauca, Entreprises Bourget, Eurovia Québec Construction inc., Ingénir Groupe Conseil, Le Cerveau Informatique inc., Les Habitations Dumoulin et fils, LMT Experts inc., Perma Route, Raymond Chabot Grant Thornton et Tetra Tech QI inc.;
- Présentation et dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de vérificateur externe pour l'exercice 2025;
- Entérinement du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice 2025;
- Fermeture de la marge de crédit Desjardins numéro PR4 – puits municipaux;
- Modification du bail de location de Bell Mobilité inc. relatif à une tour de télécommunication sans fil : autorisation de signature;
- Démission d'un premier répondant au Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton;
- Dépôt, présentation et adoption du Règlement n° 14-26 relatif à l'occupation, à l'entretien et à la salubrité des bâtiments et des terrains;
- Demande de dérogation mineure 2026-0011 (2016, avenue du Lac Ouest);
- Demande de dérogation mineure 2026-0012 (740, 1re Rue);
- Demande de dérogation mineure 2026-0013 (1191, 20e Rue Nord);
- Demande d'appui relative à une demande de modification de la limite de vitesse sur la route 139;
- Réalisation d'un tronçon de piste cyclable sur une portion de l'avenue du Lac Est;
- Opération Nez rouge – Granby-Cowansville : contribution financière municipale;
- Renouvellement de l'entente en matière de loisirs avec la Ville de Waterloo : approbation et autorisation de signature;
- Transmission d'un dépliant de sensibilisation à la population concernant les bris d'équipements municipaux de pompage et de filtration;
- Appui à la Fédération québécoise des municipalités concernant le retrait de l'obligation de certification en arboriculture pour l'utilisation de scies à chaîne;
- Développement résidentiel Le Symbiose : projet de cession de rang et de subordination de droits.

SEPTEMBRE

(Séance ordinaire du 1er septembre)

- Autorisation des paiements de 5 000 $ et plus : André Paris, Asphalte Solution MJ, Construction DJL inc., Fédération québécoise des municipalités, Gestion Vincent et Limoges, Groupe Anctil et Terrassement JOPAT inc.;
- Octroi d'un contrat de location d'un photocopieur pour l'Hôtel de Ville;
- Transfert des assurances collectives municipales de Croix Bleue Medavie vers Desjardins Assurances;
- Demande de dérogation mineure 2026-0014 (805, 2e Rue);
- Demande de dérogation mineure 2026-0015 (694, rue Jacob-Nicol);
- Demande de dérogation mineure 2026-0016 (801, 1re Rue);
- Demande d'appui : normes de construction moins contraignantes à la Régie du bâtiment du Québec;
- Demande d'appui : modification du Guide relatif aux modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2027 (asphaltage routes gravelées);
- Attestation de fin des travaux pour le Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026 (Volet Redressement – Sécurisation);
- Déneigement du 6e Rang (saison 2026-2027) : entente avec la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton;
- Modèles de plaques nominatives et de lettrages : dénomination d'un passage, d'un sentier, d'un parc et de la bibliothèque municipale;
- Association cycliste en développement des affaires : demande d'autorisation de passage et d'utilisation des installations du Centre nautique du Lac-Roxton;
- Demande d'appui concernant la modification du cadre de prévention des sinistres au ministère de la Sécurité intérieure;
- Installation d'un panneau d'interdiction de stationner et d'un panneau d'interdiction de dépôt des déchets au niveau du rond-point de la rue du Vignoble;
- Demande de maintien d'un camion d'incendie sur le territoire de Sainte-Cécile-de-Milton pendant la fermeture du 3e Rang Est.

OCTOBRE

(Séance ordinaire du 6 octobre)

- Autorisation des paiements de 5 000 $ et plus : Bertrand Ostiguy, Camion BL inc., Ingénir Groupe Conseil, Les pompes AMR inc., ministère des Finances et Pavages Maska;
- Établissement du calendrier des séances du conseil municipal pour 2027;
- Demande d'aide financière au programme Emplois d'été Canada pour l'année 2027;
- Demande de subvention pour une borne de recharge électrique;
- Modification de l'organigramme des employés municipaux;
- Modification du sous-organigramme du Service de l'urbanisme;

VOTRE CONSEIL

- Nomination de deux lieutenants au Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton;
- Embauche de six pompiers et d'une première répondante;
- Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton : abrogation de la résolution 178/06/26;
- Demande de dérogation mineure 2026-0017 (625, rue Kennes);
- Comité consultatif d'urbanisme : nomination d'un membre résident;
- Avis de motion du Règlement n° 16-26 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Avis de motion du Règlement n° 15-26 à caractère provisoire sur la capacité des réseaux d'aqueduc et d'égout, et abrogeant le Règlement n° 04-25 instaurant un moratoire concernant le prolongement des réseaux d'aqueduc municipaux;
- Dépôt, présentation et adoption du premier projet de règlement n° 15-26;
- Marathon Sun Life de Granby qui s'est tenu le 4 octobre 2026 : entérinement de l'autorisation de passage donnée;
- MRC de La Haute-Yamaska : demande de commandite de salle pour un 4 à 7 du monde agricole le 12 novembre 2026;
- Demande de commandite de salle pour le marché de Noël caritatif qui se tiendra le 28 novembre 2026;
- Parade de Noël le 29 novembre 2026 : autorisation municipale pour permis d'événements spéciaux;
- OBV Yamaska : demande de prêt de la salle du conseil municipal pour l'animation d'une table de concertation le 29 octobre 2026;
- Impact de rue Haute-Yamaska : demande d'appui dans le cadre d'une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité;
- Fabrique de la paroisse de Sainte-Pudentienne : demande de commandite de salle pour sa rafle de dindes le 24 octobre 2026;
- Entente de collaboration avec SOS Dépannage Moisson Granby;
- Étude du barrage X2206553 – Évaluation de la sécurité du barrage : attribution d'un contrat;
- Processus de révision du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska : adoption du plan de mise en œuvre;
- Chien potentiellement dangereux au 772, 2e Rue : mesures à prendre;
- Chien dangereux au 772, 2e Rue : mesures à prendre;
- Appui au développement du Pôle universitaire régional de Granby.

Le détail des procès-verbaux des assemblées du conseil municipal est disponible sur notre site Web **www.roxtonpond.ca**

URBANISME

Terrain en zone agricole : ce qu'il faut savoir avant d'acheter, de construire ou d'entreposer

Chaque semaine, le Service de l'urbanisme reçoit des questions de citoyens, d'acheteurs et de courtiers immobiliers au sujet de terrains situés en zone agricole. Les règles qui s'y appliquent sont très différentes de celles d'un terrain situé au village ou en bordure du lac. Voici l'essentiel, expliqué simplement.

Deux autorisations distinctes
En zone agricole, deux paliers s'appliquent en même temps : la **Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)**, qui applique la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, et la **Municipalité**, qui applique ses règlements d'urbanisme. Obtenir l'accord de l'un ne dispense jamais d'obtenir celui de l'autre.

1. « Je veux acheter une terre et me construire une maison »

C'est la question la plus fréquente, et la réponse surprend souvent : être propriétaire d'un terrain agricole ne donne pas le droit d'y construire une maison. En zone agricole, la règle de base est que le sol est réservé à l'agriculture. Une nouvelle résidence n'est possible que dans des situations précises, par exemple :

- Une résidence existe déjà sur le terrain et bénéficie de droits acquis (voir la section 3);
- La personne est un producteur agricole dont l'agriculture est l'occupation principale et la maison sert à son exploitation;
- Le terrain est situé dans un secteur particulier où la CPTAQ a déjà permis, par une décision d'ensemble, l'implantation de résidences;
- La CPTAQ accorde une autorisation à la suite d'une demande en bonne et due forme, ce qui n'est jamais garanti et comporte des frais (extrêmement rare).

Dans tous les cas, la construction doit aussi respecter le Règlement de zonage de la Municipalité (usages permis, dimensions du terrain, installation septique, puits, etc.).



2. Utiliser un terrain agricole à d'autres fins que l'agriculture

Toute utilisation qui n'est pas agricole exige, en principe, une autorisation préalable de la CPTAQ. Cela vise notamment :

- L'ouverture d'un commerce, d'un atelier, d'un garage de réparation ou d'une entreprise de services;
- L'entreposage de matériaux, de machinerie non agricole ou de véhicules;
- Le remblai, l'extraction de sable ou de gravier, ou l'aménagement d'un terrain de camping;
- La division d'une terre en plusieurs lots ou la vente d'une partie seulement de la propriété.

Même lorsque la CPTAQ autorise un usage, celui-ci doit être permis dans la zone visée par le Règlement de zonage de la Municipalité, et un permis ou un certificat municipal demeure requis.

3. Les droits acquis : ce qu'ils sont et comment on les perd

Un droit acquis, c'est la reconnaissance d'un usage non agricole qui existait légalement avant que la protection du territoire agricole s'applique au terrain. Ce droit vise uniquement l'usage qui était exercé à ce moment et la superficie qui était réellement utilisée.

Exemples concrets

- Une maison construite avant l'entrée en vigueur du premier décret soit le 9 novembre 1978 sur la protection agricole sur ce lot : elle peut être entretenue, rénovée et, sous conditions, reconstruite. La superficie résidentielle reconnue peut, dans certains cas, être portée à un demi-hectare (5 000 m^2).
- Un petit atelier de réparation exploité sur une ferme depuis avant la date du premier décret sur la protection agricole : il peut continuer ses activités, mais ne peut pas être remplacé par un autre type de commerce.

Après combien de temps se perdent-ils?

Selon la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (articles 101 et 102), le droit acquis survit à une simple interruption de l'usage. Il s'éteint toutefois lorsque la superficie visée est laissée sous couverture végétale (gazon, friche, arbustes) pendant plus d'un an. Par exemple, une maison démolie ou laissée en ruine dont l'emplacement retourne à l'herbe pendant plus d'un an perd son droit acquis : il n'est alors plus possible d'y reconstruire sans autorisation, c'est pour cette raison qu'il y a autant de bâtiment en ruine en zone agricole pour éviter la perte de droit acquis.

Du côté municipal, le Règlement de zonage numéro 11-14 (prévoit qu'un usage dérogatoire protégé par droits acquis s'éteint lorsqu'il est abandonné, cessé ou interrompu pendant 12 mois consécutifs.

À retenir

Un droit acquis ne se présume pas : il appartient au propriétaire d'en faire la preuve (photos, comptes de taxes, factures, actes notariés). Avant de vendre, de diviser ou de reconstruire, une déclaration doit généralement être produite auprès de la CPTAQ.

4. Remorques, conteneurs et vieux véhicules : ce ne sont pas des bâtiments

Il est fréquent de voir des équipements entreposés dans de vieilles remorques de camion, des conteneurs ou des autobus désaffectés. Cette pratique n'est pas permise. Le Règlement de zonage numéro 11-14 (définitions de « bâtiment » et de « bâtiment accessoire », modifiées par le règlement 01-23 en vigueur depuis le 17 avril 2023, et l'article 74) est clair : un wagon, un autobus, une roulotte, une maison motorisée, un conteneur, une remorque, une benne ou une boîte de camion, qu'ils soient désaffectés ou non, sur roues ou non, ne sont pas considérés comme des bâtiments.

Concrètement, une remorque ou un conteneur ne peut donc pas tenir lieu de bâtiment agricole, de remise, de garage ou d'entrepôt. Pour remiser de l'équipement, il faut construire un bâtiment conforme, avec un permis.

Pour les mêmes raisons, il est interdit d'accumuler sur un terrain, agricole ou non :

- De la ferraille, des pièces mécaniques ou des matériaux de rebut;
- Des véhicules hors d'état de fonctionnement ou non immatriculés;
- Des roulottes ou des véhicules récréatifs entreposés en nombre ou utilisés comme habitation.

En zone agricole, ce type d'entreposage constitue en plus une utilisation non agricole du sol, assujettie à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Les contrevenants s'exposent à des avis, à des constats d'infraction et, au besoin, à des recours devant les tribunaux pour faire remettre les lieux en état par Commission de protection du territoire agricole du Québec.



URBANISME

En résumé

Je veux…	Ce qu'il faut savoir
Construire une maison sur une terre agricole	Pas permis d'emblée. Seulement dans certains cas précis ou avec une autorisation de la CPTAQ, en plus d'un permis municipal.
Exploiter un commerce ou entreposer en zone agricole	Autorisation de la CPTAQ requise, et l'usage doit être permis par le *Règlement de zonage*.
Invoquer un droit acquis	L'usage doit être légal et antérieur à la protection agricole. Il se perd après plus d'un an sous couverture végétale (CPTAQ) ou 12 mois d'interruption (règlement municipal).
Utiliser une remorque ou un conteneur comme remise	Interdit. Ce n'est ni un bâtiment agricole ni un bâtiment accessoire.

Une question? Parlez-nous-en avant d'agir
Service de l'urbanisme, Municipalité de Roxton Pond
urbanisme@roxtonpond.ca
Téléphone : 450 372-6875
Commission de protection du territoire agricole du Québec : www.cptaq.gouv.qc.ca

Cette chronique est fournie à titre informatif et ne remplace pas les textes officiels des lois et règlements. Chaque situation est analysée selon les faits propres au terrain visé.

VIE COMMUNAUTAIRE

Expo-Vente
Cercle de fermières Roxton Pond

Le samedi 28 novembre 2026, de 9 h à 16 h
au sous-sol du centre communautaire
(905, rue Saint-Jean)

Venez découvrir le talent de nos artisanes! Les membres du Cercle vous présenteront leurs magnifiques créations : tissage, couture, tricot, petites décorations de Noël et bien plus encore.

Profitez-en pour dénicher des cadeaux de Noël uniques tout en encourageant l'achat local.

Une exposition vous attend également dans notre local, que nous vous invitons chaleureusement à visiter.

Un marché de Noël aura lieu en même temps dans la grande salle du centre communautaire. L'entrée arrière du centre communautaire sera ouverte aux visiteurs.

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre!

Pour informations :
Sylvie Leblanc 450 372-7276
Diane Archambault 450 372-0578

Comptoir familial - Bénévoles recherchés

Comment aider?
Nous recherchons des bénévoles pour trier les vêtements et les objets reçus à la friperie.

Disponibilité
Que vous ayez quelques heures ou davantage à offrir, votre aide sera grandement appréciée.

Renseignements
Pour en savoir plus, communiquez avec Nathalie Loignon au 450 577-1512

Comtpoir familial : vos dons font la différence!

Un grand merci à toutes les personnes qui donnent des vêtements et des objets en bon état à notre friperie! Chaque don contribue directement au mieux-être de notre communauté.

Grâce à votre générosité, nous pouvons notamment :

♡ offrir des dîners à des enfants à l'école;

♡ fournir des articles scolaires;

♡ soutenir l'aide aux devoirs;

♡ apporter une aide alimentaire à des familles;

♡ et mettre en place plusieurs autres formes de soutien

Avant de donner, merci de vérifier que vos articles sont propres, complets et en bon état. Nous ne pouvons malheureusement pas accepter les vêtements tachés ou déchirés, les objets brisés ni les gros articles (meubles, chaises, parasols, berceaux, bases et têtes de lit, bibliothèques, etc.).

Ensemble, donnons une deuxième vie aux objets et un véritable coup de pouce à notre communauté. Merci de votre générosité et de votre collaboration.

Venez nous voir!

- Jeudi, de 13 h à 18 h
- Vendredi, de 13 h à 16 h
- Samedi, de 9 h à 12 h

Le comptoir familial n'est pas un écocentre

Voici les activités courantes et à venir pour votre club FADOQ

FADOQ Club Roxton Pond

Lundi 13 h 30 **:** Jeu de poches babette
Mardi 13 h 00 **:** Billard
Mardi 18 h 30 : Billard (Sera annulé s'il manque de participant·e·s)
Mercredi 13 h 30 : Palet américain (galet/*shuffleboard*)
Jeudi 13 h 00 **:** Activités libres et billard (*shuffleboard*, babette poches 500, ping pong, fléchettes)

Premier vendredi de chaque mois : Soirée de danse animée par Jacques Therrien **au coût de 10$.**

Les activités se termineront le jeudi 17 décembre 2026 et reprendront le lundi 11 janvier 2027



Dîner de Noël

6 décembre 2026 à 12 h (midi)
Pour vous procurer des billets
Francine Gazaille : 450 372-0279
Louise Brissette : 450 405-8411 ou louisebrissette@videotron.ca

Bienvenue à tous!



TOAST CAFÉ

Tous les 3e mardi du mois
Dès 8 h 30 au centre communautaire

55 ANS ET PLUS...GRATUIT!



17 NOVEMBRE - 15 DÉCEMBRE - 19 JANVIER - 16 FÉVRIER

VIE COMMUNAUTAIRE

Envie de vous impliquer dans votre communauté ?

Le bénévolat, c'est une belle façon de faire une différence autour de soi, tout en rencontrant des gens et en partageant ses talents. Que vous ayez quelques heures par mois ou un peu plus de temps à offrir, il y a forcément une occasion qui vous ressemble.

Découvrez toutes les offres de bénévolat disponibles dans la région en visitant notre site : www.cabgranby.ca/offresdebenevolat



Un service d'écoute et de soutien pour les personnes aînées

Vous avez 65 ans et plus? Besoin de parler, d'un conseil ou d'un coup de pouce pour trouver la bonne ressource? Notre service de travail de milieu auprès des personnes aînées de la région de Granby est là pour vous.

Gratuit et confidentiel, il vise à briser l'isolement et à vous accompagner dans vos démarches.

Ce service est soutenu par le Gouvernement du Québec dans le cadre du programme ITMAV et offert en collaboration avec le Centre d'action bénévole de Granby.

Contactez nos intervenantes du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h, par téléphone au 450 558-3412 ou par courriel à intervention@cabgranby.ca

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GRANBY INC.

itmav



Un reçu pour fin d'impôt peut vous être émis.

Paniers de Noël

Comme chaque année, le Comité des paniers de Noël recueille des dons en argent et des denrées non périssables pour des familles dans le besoin pour la période des fêtes.

Des boîtes seront installées dans différentes places publiques de la municipalité afin de déposer vos denrées.

Les dons et les denrées que nous recueillons sont destinés uniquement aux gens de Roxton Pond.

Nous faisons appel à votre générosité, afin d'offrir un peu de douceur à ces familles durant cette période, qui se veut un temps de partage et de rassemblement.

Les personnes qui désirent faire un don peuvent le faire en communiquant avec :
Hélène Lachance 450 521-8964
Robert Brodeur 450 558-2083

Merci de votre générosité!

Guignolée 2026

La guignolée aura lieu le 6 décembre.

Les denrées et les dons amassés seront remis à SOS dépannage Granby, afin d'aider des familles de la région, incluant Roxton Pond, tout au long de l'année.

Nous avons besoin de bénévoles pour cette journée. Communiquez avec Robert Brodeur : 450 558-2083

Spectacle de Noël

Les 11 et 12 décembre

Présenté par l'ensemble vocal Douze-en-choeur

Billets en vente au coût de 30$ auprès d'Hélène Lachance : 450 521-8964



Spectacle à venir : Les deux frères

19 février 2027, à l'église (940, rue Principale, Roxton Pond)

Les billets seront en vente bientôt!



BIBLIOTHÈQUE

Des nouvelles de votre bibliothèque

J'espère que vous passez un bel automne, rempli de lectures captivantes, de *cocooning* et de latté à la citrouille.

Au début du mois de septembre, la bibliothèque a reçu l'autrice Amélie Dubois pour sa conférence « Compostelle », qui fut fort intéressante, et remplie de trucs utiles pour celles et ceux souhaitant vivre l'expérience d'aller marcher sur le chemin de Compostelle. Amélie Dubois a également présenté son nouveau livre, « Spritz Club », dont elle a dédicacé une copie pour la bibliothèque. Venez le réserver!

Salons du livre et autres événements

Automne rime avec « Salons du livre ». Peut-être que certains d'entre vous sont allés faire un tour au Salon du livre de l'Estrie en octobre? Ne manquez surtout pas celui de Montréal, qui se tiendra du 25 au 29 novembre, et qui réunira quelque 2000 auteur·rice·s et près de 700 maisons d'édition, avec comme ambassadrice de la lecture Mariana Mazza! Si vous allez faire un tour dans le bas du fleuve, pourquoi ne pas arrêter au Salon du livre de Rimouski du 5 au 8 novembre.

Étant poète, et animatrice de soirées poésie dans la région de Granby depuis 2022, j'aimerais vous faire découvrir le site Web « La poésie partout », qui contient, entre autres, un calendrier d'événements poétiques, de festivals, de soirées de lecture et micro ouvert, etc., se tenant partout au Québec. Cela peut être une belle sortie lors d'une escapade, et une belle façon de découvrir des auteurs de la relève!

Octobre, Mois des bibliothèques publiques

Finalement, octobre est le Mois des bibliothèques publiques en Estrie. Durant la Semaine des Bibliothèques publiques, du 17 au 24 octobre, l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) a organisé plusieurs activités et promotions afin de mettre en valeur les bibliothèques du Québec. Vous avez peut-être participé au concours affiché à notre comptoir? En espérant que vous ayez gagné!

Cette Semaine vise également à rappeler l'importance des bibliothèques publiques dans la société, comme lieu d'apprentissages, de liens sociaux, d'inclusion, de diversité et de communauté. Les bibliothèques sont aujourd'hui des troisièmes lieux : un espace physique accueillant, situé entre le domicile et le lieu de travail, conçu pour encourager les rencontres, le partage et les projets collectifs. C'est cette idée qui me motive pour l'avenir de notre bibliothèque. Il est primordial d'en prendre soin! Pourquoi ne pas en profiter, avec les couleurs d'automne, pour aller visiter quelques bibliothèques au Québec qui valent le détour, mises en valeur dans le guide touristique « Empruntez la route… des bibliothèques publiques » sur le site Web de l'ABPQ.

Bibliothèque municipale de Roxton Pond
874, rue Principale, Roxton Pond

450 372-6875 poste 261
bibliotheque@roxtonpond.ca
Bibliothèque municipale de Roxton Pond

Heures d'ouverture
Mardi : 9 h à 11 h et 15 h 30 à 20 h
Mercredi : 13 h à 20 h
Jeudi : 15 h 30 à 20 h
Samedi : 9 h à 11 h

Wi-Fi
GRATUIT

Il n'y a plus de conférences prévues en 2026; suivez notre page Facebook pour connaître les noms des invités de 2027, ainsi que les activités à venir. Nous vous réservons de belles surprises!

Livres du mois

Ginette a lu pour vous – et a beaucoup aimé – l'auteur québécois Jean Lemieux. Né à St-Jean-sur-Richelieu, Jean Lemieux est médecin, romancier et nouvelliste. Son premier roman, écrit à 16 ans, est refusé par la maison d'édition. Il complète ensuite des études en médecine à Montréal et exerce de 1980 à 1982 aux Îles-de-la-Madeleine. Après un retour en Montérégie, il retourne aux Îles en 1984. Il s'installe ensuite à Québec en 1994. Ce parcours est, curieusement, celui de son personnage, le détective André Surprenant… !!

Les Enquêtes du sergent-détective Surprenant

9 tomes de la série sont présentement disponibles à la bibliothèque. Le dernier étant né en 2026, espérons qu'André Surprenant nous reviendra bientôt. La série est traduite en anglais, en espagnol et en allemand.

Le tome 1, « On finit toujours par payer », a remporté le Prix France-Québec, le Prix Arthur-Ellis du roman policier de langue française, a été finaliste au Prix St-Pacôme du roman policier et a été adapté au cinéma en 2023 sous le titre « La Peur de l'eau ».

Le tome 2, « Le Mort du chemin des Arsène », a aussi gagné le Prix Arthur-Ellis du roman policier de langue française et le Prix de création littéraire de la Ville de Québec et du Salon du Livre de Québec.

Une télésérie s'en est inspirée, dont la première saison, « Détective Surprenant : La fille aux yeux de pierre », a été mise en ligne sur Club Illico en 2023. « Les Demoiselles de Havre-Aubert » a été adapté lors d'une deuxième saison

BIBLIOTHÈQUE

sous le titre « Détective Surprenant : Le Baron de l'archipel. » Jean Lemieux a présentement à son actif 46 titres.

Bonne lecture automnale, et surveillez bientôt nos nouveautés de Noël!

Billie-Anne et Ginette









ENVIRONNEMENT

Le Comité d'environnement du lac Roxton en action

La protection de notre lac est une responsabilité collective qui demande de la vigilance, de la constance et, surtout, des actions concrètes. Votre Comité poursuit ses efforts afin de préserver la qualité de notre milieu de vie. Voici un aperçu de quatre initiatives récentes :

Un nouveau site Web pour mieux informer et sensibiliser

Le Comité a récemment franchi une nouvelle étape dans ses communications avec la mise sur pied d'un site Web consacré au lac Roxton et à son environnement. Ce nouvel outil permettra de regrouper à un même endroit de l'information utile pour les riverains et tous ceux qui ont à cœur la santé du lac. Nous souhaitons en faire un point de référence pour mieux faire connaître les enjeux environnementaux qui nous concernent, les actions entreprises par le Comité ainsi que les bonnes pratiques que chacun peut adopter. Allez y jeter un coup d'œil! Nous tenons à remercier sincèrement Martin Bouchard qui a mis du temps et des efforts pour nous bâtir un site professionnel : **www.celr.ca**

Effarouchage des oies : nous reprenons du service

La présence importante d'oies sur le lac à l'automne constitue depuis longtemps une préoccupation. Leur présence en grand nombre a des conséquences sur la qualité de l'eau, en raison notamment des déjections dans le lac. À l'automne 2025, nous avions pris la décision de mettre cette initiative sur pause, étant donné que le nombre d'oies avait baissé avec constance dans les dernières années. Nous avons cependant constaté une recrudescence l'an dernier, alors nous reprenons du service!

Nous prévoyons environ 80 à 90 heures de surveillance, réparties sur une vingtaine de jours. Quelques bénévoles supplémentaires seraient grandement appréciés : si vous souhaitez contribuer à la protection du lac, n'hésitez pas à communiquer avec nous. L'objectif est de réduire la présence des oies en les incitant à fréquenter d'autres lieux. Merci à notre groupe de bénévoles!

Le faucardage : plusieurs sorties effectuées

Le faucardage des plantes aquatiques a encore une fois représenté une part importante des efforts consacrés à l'entretien et à la préservation du lac.

Plusieurs sorties ont été effectuées au cours de la dernière saison estivale, représentant au total une quinzaine d'heures de travail.

Finalement, le 23 septembre dernier, un groupe de bénévoles a procédé au nettoyage des berges de la rivière Mawcook, entre le barrage et la rue St-Jean. Pas moins de 266 kg de détritus ont été ramassés. Nous vous invitons à visiter notre site Web pour voir quelques photos de la journée.

La qualité de l'eau du lac était en légère amélioration cet été. Chaque intervention compte, tout comme la participation des riverains et des citoyens. Le Comité entend donc poursuivre son travail, continuer à informer la communauté et mettre de l'avant des actions concrètes afin d'aider à la santé de notre lac.

Comité d'environnement du Lac Roxton

VISITEZ LE WWW.CELR.CA













Les Pousses d'or sont de retour!

Fort du succès de ses premières éditions, le programme de bourses agricoles de La Haute-Yamaska est de retour pour une troisième année!

5 catégories, 10 bourses remises, et surtout, la fierté d'être reconnu parmi ses pairs.

Vous voulez en savoir plus ou déposer votre candidature? www.haute-yamaska.ca/pousses-dor

Bonne chance!



Réouverture de l'Espace du réemploi à Waterloo

L'Espace du réemploi à Waterloo rouvre ses portes selon de nouvelles modalités.

Plus grand

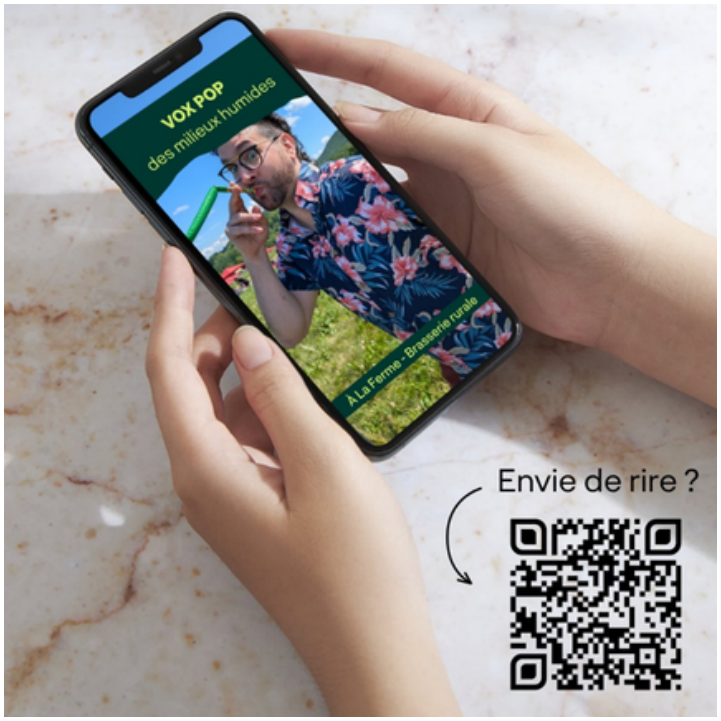
L'Espace du réemploi sera désormais beaucoup plus grand, permettant d'accueillir davantage d'items auxquels donner une deuxième vie.

Tarification sur les produits

Comme à Granby, les citoyens pourront s'y procurer divers articles à faible coût. Paiements Interac et crédit seulement.

Nouvelles heures d'ouverture

Mercredi au samedi, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.



Connaissez-vous vos milieux humides?

C'est ce que vous allez découvrir en regardant les capsules « vox pop des milieux humides » de la MRC, réalisées en collaboration avec Drôle en Estrie.

Du Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, en passant par le marché public et la brasserie La Ferme, des répondants yamaskois ont testé leurs connaissances.

Le résultat? Découvrez-le par vous-même!



RAPPEL COLLECTES À VENIR

Changement de fréquence de collecte des matières organiques

Dès décembre, le bac brun sera collecté aux deux semaines plutôt que chaque semaine.

Un bon truc pour l'hiver est de le doubler dès maintenant d'un sac de papier pour les feuilles et résidus de jardin, pour éviter que les matières collent aux parois.



CONFÉRENCE - Intéressé·e par un transfert de votre entreprise agricole?

Avez-vous budgété votre vie après la ferme? Savez-vous comment le transfert de la ferme influencera vos finances? Mieux vaut y penser d'avance : on a plus de choix lorsqu'on s'y prend tôt!

Karine Vasseur est planificatrice financière et conseillère en sécurité financière, spécialisée dans le secteur agricole. Son quotidien? Optimiser les finances de ses clients et s'assurer qu'ils récoltent les fruits de leur travail.

Lors de sa conférence, Karine présentera des stratégies pour bâtir dès maintenant la sécurité financière de votre vie après la ferme.

Joignez-vous à nous le 27 novembre prochain pour la conférence-réseautage sur le transfert agricole dans la MRC de La Haute-Yamaska.

Inscription obligatoire et gratuite sur le site : cibleestrie.org/transfert-agricole



La MRC de La Haute-Yamaska est certifiée Mentor par RECYC-QUÉBEC

La MRC de La Haute-Yamaska est fière de s'être fait accorder à nouveau le niveau Mentor du programme ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC. Ce programme a pour objectif d'honorer les organisations proactives et engagées à améliorer leur performance en gestion de matières résiduelles, selon 4 niveaux d'attestation.

La Haute-Yamaska est la deuxième MRC au Québec à être certifiée Mentor et la seule en Estrie. Chapeau!

Chapeau!



À vélo, l'hiver? Ils l'ont filmé!

L'hiver dernier, des étudiants en cinéma du Cégep de Granby ont suivi des cyclistes d'ici qui roulent même en janvier. Leurs cinq courts-métrages seront projetés le jeudi **5 novembre à 19 h, au Théâtre de poche du Cégep de Granby**, suivis d'une discussion sur le vélo d'hiver avec Granby à vélo.

Inscription obligatoire et gratuite sur Zeffy : https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/cine-velo-dhiver-courts-metrages-etudiants-et-discussion-avec-granby-a-velo

Venez encourager le talent d'ici!



Le patrimoine yamaskois désormais au bout des doigts

Vous avez une passion pour le patrimoine d'ici? Nous aussi!

Découvrez la nouvelle page Web de la MRC sur le sujet et émerveillez-vous devant les joyaux patrimoniaux situés au cœur de votre municipalité ou au détour d'une route de campagne.

haute-yamaska.ca/patrimoine

mrc La Haute Yamaska

INFO MRC



Écocentres : procuration nécessaire pour les entrepreneurs

Vous êtes un entrepreneur et vous souhaitez vous départir de matières provenant de services rendus ou de travaux effectués chez un résident ou propriétaire de La Haute-Yamaska? C'est possible! Par contre, vous devez fournir une procuration.

Comment obtenir une procuration?

1. **Obtenir le formulaire de procuration**
   - Par courriel à l'adresse procuration@cogemrhy.ca
   - Par téléphone au 450 378-9976, poste 2270
2. **Remplir le formulaire et fournir les documents requis**
   - Preuve de résidence de la personne chez qui ont été effectués les travaux
   - Preuve d'exécution des travaux (permis, soumission acceptée, confirmation écrite, etc.)
3. **Transmettre le formulaire complété**
   - Par courriel à l'adresse procuration@cogemrhy.ca
     OU
   - En personne à l'accueil lors de votre visite à l'écocentre.

Retour à l'horaire d'hiver le 1er décembre

L'écocentre à Granby retournera bientôt à son horaire hivernal. De décembre à mars, l'écocentre est ouvert du mercredi au samedi, de 8 h à 17 h.

L'horaire de l'écocentre à Waterloo reste inchangé, soit du mercredi au samedi, de 8 h à 17 h.

INFO CITOYENNE

Faire de son chien un bon citoyen canin

L'automne est synonyme de promenades, de sorties en famille et de moments passés à l'extérieur avec son chien. C'est aussi la période où le service de la route et celui aux municipalités de la SPA de l'Estrie reçoivent le plus grand nombre de signalements concernant des chiens : jappements excessifs, chiens qui circulent librement dans le voisinage, excréments non ramassés ou encore animaux qui ne sont pas promenés avec l'équipement requis.

La très grande majorité de ces situations peuvent être évitées grâce à quelques bonnes habitudes. Au-delà du respect de la règlementation, ces gestes contribuent à prévenir les morsures, les fugues, les accidents de la route, les conflits entre animaux et les tensions entre voisins.

Voici quelques conseils pour faire de votre compagnon à quatre pattes un véritable bon citoyen canin.

Utilisez un équipement adapté

Au Québec, les chiens de 20 kg (44 lb) et plus doivent obligatoirement porter un harnais ou un licou, en plus de leur laisse, lorsqu'ils se trouvent dans un lieu public. La laisse ne doit pas mesurer plus de 1,85 m (6 pieds).



Cette règlementation existe avant tout pour des raisons de sécurité. Un chien de grande taille peut exercer une force importante s'il décide soudainement de courir, de poursuivre un animal ou de réagir à un élément de son environnement. Un harnais ou un licou offre généralement un meilleur contrôle au gardien et permet de réduire les risques d'accident.

Pourquoi les laisses rétractables ne sont-elles pas permises?

Sur le territoire desservi par la SPA de l'Estrie, les laisses rétractables sont interdites. Cette règle n'existe pas pour compliquer les promenades : elle vise avant tout à assurer la sécurité des chiens, de leur gardien et des autres citoyens.

Une laisse rétractable permet au chien de s'éloigner rapidement de plusieurs mètres avant que son gardien puisse réagir. Ce délai peut suffire pour qu'un chien traverse une rue, s'approche d'un autre animal, saute sur un passant ou se retrouve dans une situation dangereuse.

Le câble ou la corde très mince de ces laisses présente également un risque important de blessures. Lorsqu'il est tendu, il peut provoquer des coupures parfois importantes chez les humains comme chez les animaux. Des blessures aux mains, aux jambes, aux doigts et même aux tendons sont régulièrement rapportées à la suite d'accidents impliquant des laisses rétractables.

Une laisse fixe de 1,85 m (6 pieds) ou moins permet de garder son chien près de soi, d'anticiper les imprévus et d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Lorsqu'on partage les trottoirs, les parcs et les espaces publics avec d'autres citoyens, un meilleur contrôle de son chien contribue à la sécurité de tous.

Gardez toujours votre chien sur votre propriété

Même le chien le plus obéissant peut être tenté de suivre une odeur, un écureuil ou un autre chien. En quelques secondes, il peut se retrouver sur la route, chez un voisin ou dans une situation dangereuse.

Lorsque votre chien est à l'extérieur, assurez-vous qu'il demeure sur votre terrain et gardez toujours un œil sur lui.

Cette simple vigilance permet d'éviter de nombreuses situations :

- les fugues;
- les accidents avec des véhicules;
- les altercations avec d'autres animaux;
- les rencontres imprévues avec des citoyens qui pourraient être inquiets ou mal à l'aise.

Un chien qui circule librement, même s'il est très gentil, peut représenter un risque pour lui-même ou pour les autres.

Les jappements : un message à écouter

Tous les chiens jappent. C'est leur façon de communiquer. En revanche, des jappements fréquents ou prolongés peuvent rapidement devenir une nuisance pour le voisinage.

Les jappements répétitifs sont souvent le symptôme d'un besoin non comblé : ennui, solitude, anxiété, manque d'exercice ou stimulation insuffisante.

Plutôt que de laisser votre compagnon seul pendant de longues périodes à l'extérieur, demandez-vous ce qui motive son comportement. Une promenade supplémentaire, des activités d'enrichissement ou davantage de temps passé avec lui peuvent parfois faire toute la différence.

Ramassez toujours les excréments

Ramasser les besoins de son chien est un geste simple qui témoigne de respect envers sa communauté.

Les excréments oubliés peuvent nuire à la qualité de vie des autres citoyens, contaminer certains espaces verts et représenter un risque sanitaire pour d'autres animaux.

Ayez toujours quelques sacs avec vous lors de vos promenades et disposez-en dans une poubelle appropriée. Un quartier propre est plus agréable pour tout le monde.

Être un bon gardien, c'est aussi prévenir les problèmes

Être un gardien responsable, ce n'est pas seulement respecter la règlementation. C'est aussi protéger son compagnon, assurer sa sécurité et favoriser une cohabitation harmonieuse avec les autres citoyens.

Chaque promenade, chaque sortie et chaque interaction avec les autres contribuent à faire de votre chien un ambassadeur de tous les chiens de notre communauté.

En adoptant ces bonnes habitudes, vous participez à créer un environnement plus sécuritaire, plus agréable et plus respectueux pour tous.



INSCRIPTION

Les inscriptions ouvriront le **4 janvier à 8 h pour les résident·es, puis le 6 janvier à 8 h pour tous.** Elles fermeront une semaine avant le début du cours sélectionné.

Les places sont limitées!

Les inscriptions sur QIDIGO seront priorisées sur les inscriptions en formulaire papier.

En cas d'annulation ou de reprise d'un cours, vous serez avisés par courriel. Consultez donc votre boîte de réception fréquemment!

TAI CHI CHUAN

MARDI 10 h à 11 h 30
19 janvier au 13 avril
*Pas de cours le 2 mars

18 ans + | 80$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Salle R1

Le Tai Chi Chuan Budo cible les trois principaux signes de vieillissement : perte de souplesse et de flexibilité, perte de force musculaire et perte de vitesse.

Matériel : Bouteille d'eau et tapis de yoga.

Robert Pleau

TAI CHI CHUAN

JEUDI 10 h à 11 h 30
21 janvier au 15 avril
*Pas de cours le 4 mars

18 ans + | 80$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Salle R1

Le Tai Chi Chuan Budo cible les trois principaux signes de vieillissement : perte de souplesse et de flexibilité, perte de force musculaire et perte de vitesse.

Matériel : Bouteille d'eau et tapis de yoga.

Robert Pleau

PICKLEBALL

LUNDI 18 h 15 à 19 h 45
18 janvier au 12 avril
*Pas de cours le 1er mars

Débutant | 50$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Séance de pickleball libre joué en double, d'une durée de 1 h 30. Activité sociale et récréative. Maximum 24 joueurs pour les 3 terrains, rotation à chaque partie. Les participants inscrits à ce niveau ne peuvent pas s'inscrire au niveau avancé.

Matériel : Bouteille d'eau, raquette, balle, vêtements et souliers de sport.

Activité libre

PICKLEBALL

LUNDI 20 h à 21 h 30
18 janvier au 12 avril
*Pas de cours le 1er mars

Avancé | 50$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Séance de pickleball libre joué en double, d'une durée de 1 h 30. Activité sociale et récréative. Maximum 24 joueurs pour les 3 terrains, rotation à chaque partie. Les participants inscrits à ce niveau ne peuvent pas s'inscrire au niveau débutant.

Matériel : Bouteille d'eau, raquette, balle, vêtements et souliers de sport.

Activité libre

PICKLEBALL

MERCREDI 20 h à 21 h 30
20 janvier au 14 avril
*Pas de cours le 3 mars

Avancés | 50$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Séance de pickleball libre joué en double, d'une durée de 1 h 30. Activité sociale et récréative. Maximum 24 joueurs pour les 3 terrains, rotation à chaque partie. Cette activité est ouverte pour les joueuses et les joueurs de tous les niveaux.

Matériel : Bouteille d'eau, raquette, balle, vêtements et souliers de sport.

Activité libre

MÉLI-MÉLO

LUNDI 9 h 30 à 10 h 30
18 janvier au 19 avril
*Pas de cours les 1er et 29 mars

55 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Cours comprenant des exercices variés pour améliorer l'équilibre, le tonus musculaire, le cardio et la flexibilité dans une ambiance conviviale et détendue.

Matériel : Bouteille d'eau, tapis de sol et haltères légers.

PRÉ-INSCRIPTION SESSION PRINTEMPS
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant

Marie-Maude Lebel

MÉLI-MÉLO

MERCREDI 9 h 30 à 10 h 30
20 janvier au 14 avril
*Pas de cours le 3 mars

55 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Cours comprenant des exercices variés pour améliorer l'équilibre, le tonus musculaire, le cardio et la flexibilité dans une ambiance conviviale et détendue.

Matériel : Bouteille d'eau, tapis de sol et haltères légers.

PRÉ-INSCRIPTION SESSION PRINTEMPS
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant

Marie-Maude Lebel

MÉLI-MÉLO

VENDREDI 11 h à 12 h
22 janvier au 23 avril
*Pas de cours les 5 et 26 mars

55 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Cours comprenant des exercices variés pour améliorer l'équilibre, le tonus musculaire, le cardio et la flexibilité dans une ambiance conviviale et détendue.

Matériel : Bouteille d'eau, tapis de sol et haltères légers.

PRÉ-INSCRIPTION SESSION PRINTEMPS
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant

Marie-Maude Lebel

LOISIRS HIVER 2027

MÉLI-MOLLO

LUNDI 10 h 45 à 11 h 45
18 janvier au 19 avril
*Pas de cours les 1er et 29 mars

55 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Cours d'une durée de 60 minutes, réservé au 55 ans et +, alternant tonus musculaire léger, qi-gong, pilates, étirements et relaxation. Sans saut ni entraînement cardio-vasculaire.

Matériel : Bouteille d'eau, tapis de sol et haltères légers.

Marie-Maude Lebel

HIP-HOP

MARDI 18 h 30 à 19 h 30
19 janvier au 13 avril
*Pas de cours le 2 mars

6-13 ans | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Danse hip-hop où l'enfant apprend le rythme et la coordination des mouvements du corps, en plus d'apprendre des chorégraphies. Un spectacle est présenté à la fin de la session.

Matériel : Bouteille d'eau, souliers fermés et vêtements confortables.

Rosalie Boilard

ZUMBA

MARDI 19 h à 20 h
19 janvier au 13 avril
*Pas de cours le 2 mars

15 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Salle R1

Activité rassembleuse qui combine des mouvements d'aérobie et de danse (Merengue, Salsa, Soca, Cumbia, Bollywood et bien d'autres). Moment magique et libérateur.

Matériel : Bouteille d'eau, serviette, vêtements et souliers de sport.

Cynthia Bergeron

VOLLEYBALL

MARDI 20 h à 21 h 30
19 janvier au 13 avril
*Pas de cours le 2 mars

Tous | 50$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Séance de volleyball libre joué à 6 contre 6, d'une durée de 1 h 30. Activité sociale et récréative. Maximum 18 joueurs pour le grand terrain, en rotation à chaque point.

Matériel : Bouteille d'eau, vêtements et souliers de sport.

Activité libre

KARATÉ

MERCREDI 17 h 45 à 18 h 30
20 janvier au 14 avril
*Pas de cours le 3 mars

4-6 ans | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Salle R2

L'aspect moteur, cognitif et socio-affectif de l'enfant est développé dans ambiance stimulante et respectueuse.
*Prévoir d'acheter un karaté Gi au coût de 70$ pendant la session (en vente auprès du professeur)

Matériel : Bouteille d'eau et vêtements de sport.

Centre Shin

KARATÉ

MERCREDI 18 h 30 à 19 h 30
20 janvier au 14 avril
*Pas de cours le 3 mars

7-12 ans | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Salle R2

L'aspect moteur, cognitif et socio-affectif de l'enfant est développé dans ambiance stimulante et respectueuse.
*Prévoir d'acheter un karaté Gi au coût de 70$ pendant la session (en vente auprès du professeur)

Matériel : Bouteille d'eau et vêtements de sport.

Centre Shin

GYMNASTIQUE

MARDI 17 h 45 à 18 h 30
19 janvier au 13 avril
*Pas de cours le 2 mars

5-7 ans | 75$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Cours d'initiation à la gymnastique où l'enfant développe ses aptitudes motrices à travers des stations, des jeux ludiques et différents déplacements et positions stationnaires.

Matériel : Bouteille d'eau et vêtements de sport.

Eve Guilbault

GYMNASTIQUE

MARDI 18 h 30 à 19 h 30
19 janvier au 13 avril
*Pas de cours le 2 mars

8-12 ans | 75$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Cours d'initiation à la gymnastique où l'enfant développe ses aptitudes motrices à travers des stations, des jeux ludiques et différents déplacements et positions stationnaires.

Matériel : Bouteille d'eau et vêtements de sport.

Eve Guilbault

GYMNASTIQUE

JEUDI 17 h 45 à 18 h 30
21 janvier au 15 avril
*Pas de cours le 4 mars

5-7 ans | 75$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Cours d'initiation à la gymnastique où l'enfant développe ses aptitudes motrices à travers des stations, des jeux ludiques et différents déplacements et positions stationnaires.

Matériel : Bouteille d'eau et vêtements de sport.

Eve Guilbault

LOISIRS HIVER 2027

SOCCER FUTSAL

MERCREDI 17 h 45 à 18 h 30
20 janvier au 17 mars
*Pas de cours le 3 mars

3-5 ans | 70$ | 8 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Initiation au soccer par le jeu à travers des activités ludiques permettant une familiarisation avec la maîtrise du ballon (courir, toucher, frapper, contrôler).

Matériel : Bouteille d'eau, vêtements et souliers de sport (pas de crampons).

Martine Leduc et André Bérard

SOCCER FUTSAL

MERCREDI 18 h 30 à 19 h 30
20 janvier au 17 mars
*Pas de cours le 3 mars

6-12 ans | 70$ | 8 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Approfondissement des apprentissages avec ajouts tactiques en plus de travailler les fondamentaux tels que les passes, les tirs, la conduite et le drible.

Matériel : Bouteille d'eau, vêtements et souliers de sport (pas de crampons).

Martine Leduc et André Bérard

SOCCER ADULTE

VENDREDI 18 h à 19 h 30
22 janvier au 16 avril
*Pas de cours le 5 mars

18 ans + | 50$ | 12 séances

Gymnase de l'école (676, rue du Lac)

Séances de soccer pour adulte d'une durée de 1 h 30. Parties amicales jouées à 6 contre 6. Les équipes sont faites sur place selon les participants présents.

Matériel : Bouteille d'eau, vêtements et souliers de sport (pas de crampons).

Erika Dubeau Ménard

ABDOS-FESSIERS

JEUDI 19 h 15 à 20 h 15
21 janvier au 15 avril
*Pas de cours le 4 mars

13 ans + | 80$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Entraînement des abdominaux et des fessiers en groupe. Idéal pour contrer les maux de dos et pour aider les gens à améliorer leur posture.

Matériel : Bouteille d'eau, tapis de sol, vêtements et souliers de sport.

Alexandra Lemieux

YOGA MIDI

MERCREDI 12 h à 13 h
20 janvier au 14 avril
*Pas de cours le 3 mars

14 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Salle R2

Flow & énergie : Une pause revitalisante pour bouger, respirer et refaire le plein d'énergie pour le reste de la journée. Cours dynamique et progressif proposant des enchaînements fluides pour développer la force, la souplesse, la mobilité et l'équilibre. Accessible à tous!

Matériel : Bouteille d'eau, tapis de yoga et vêtements confortables.

Stéphanie Gagné

YOGA SOIR

MERCREDI 19 h 45 à 20 h 45
20 janvier au 14 avril
*Pas de cours le 3 mars

14 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Salle R2

Yoga restaurateur : Une invitation à ralentir, relâcher les tensions et retrouver son équilibre intérieur. Une pratique alliant mouvement conscient, respiration, étirements et relaxation profonde, pour favoriser la détente du corps et de l'esprit.

Matériel : Bouteille d'eau, tapis de yoga, vêtements confortables, couverture et coussin de méditation.

Stéphanie Gagné

FORCE & MOBILITÉ

MARDI 8 h 30 à 9 h 30
19 janvier au 13 avril
*Pas de cours le 2 mars

18 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Musculation fonctionnelle, adaptée aux adultes et aux personnes plus âgées qui souhaitent développer ou préserver leur masse musculaire, leur autonomie et leur vitalité pour maintenir un corps solide, mobile et fonctionnel au quotidien.

Matériel : Bouteille d'eau, vêtements et souliers de sport.

Stéphanie Gagné

FORCE & MOBILITÉ

JEUDI 8 h 30 à 9 h 30
21 janvier au 15 avril
*Pas de cours le 4 mars

18 ans + | 75$ | 12 séances

905, rue Saint-Jean | Sous-sol

Musculation fonctionnelle, adaptée aux adultes et aux personnes plus âgées qui souhaitent développer ou préserver leur masse musculaire, leur autonomie et leur vitalité pour maintenir un corps solide, mobile et fonctionnel au quotidien.

Matériel : Bouteille d'eau, vêtements et souliers de sport.

Stéphanie Gagné

PRÊTS À RESTER SEULS!

DIMANCHE 9 h à 14 h
21 mars

9 ans + | 51,25$ +tx

905, rue Saint-Jean | Salle à déterminer

Cours Prêts à rester seuls! offert en partenariat avec Formaction, partenaire de formation de la Croix-Rouge canadienne.

INSCRIPTION
https://outils.claudinegagnon.com/cours-jeunesse

Matériel : Lunch froid, collations, crayons, efface.

Claudine Gagnon

LOISIRS HIVER 2027

ATELIERS D'ART POUR LA ST-VALENTIN!

13 février 2027

10$

Tout le matériel est fournis!



5-8 ans : Cœurs à l'étampe | 9 h 15 à 10 h 15

Exploration de la peinture et de l'impression par estampage afin de créer une composition de cœurs ou de fleurs colorés. Activité qui mise sur l'expérimentation et le plaisir de créer. Scintillement assuré!



9-13 ans : Carte florale 3D | 10 h 30 à 11 h 30

Réalisation d'une carte artistique composée de fleurs en 3D, en utilisant différentes formes, couleurs et textures. Composition florale personnalisée avec effet de relief.

Animation par Marie-Philippe Chicoine au centre communautaire

Inscription obligatoire sur Qidigo à partir de janvier 2027

SOIRÉE POUND UNPLUGGED



19 février 2027

19 h à 20 h

20$



Viens reconnecter avec la rockstar en toi!
Le Pound Unplugged combine mouvement, musique, respiration et méditation pour te permettre de libérer ton énergie, puis de revenir tranquillement à toi.

Matériel requis :
Bouteille d'eau, tapis de yoga et couverture.

Animation par Sarah-Marie au centre communautaire

Inscription obligatoire sur Qidigo à partir de janvier 2027

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplir adéquatement ce formulaire et l'apporter avec le paiement dans la fente « COURRIER » à l'hôtel de ville avant la date limite d'inscription du cours (une semaine avant le début du cours choisi). Un formulaire par personne, par cours.

Toute inscription reçue sans paiement et avant la date d'ouverture des inscriptions ne sera pas considérée.

Si paiement par chèque, le faire au nom « Municipalité de Roxton Pond ».

Aucune confirmation ne sera envoyée pour le début de la session.

Nom : _____ Âge : _____

Date de naissance : _____ jour/mois/année

Adresse de résidence : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Activité : _____

Jour et heure du cours : _____

Nom du parent payeur (s'il y a lieu) : _____

Date de naissance du parent payeur : _____ jour/mois/année

1. J'accepte que la Municipalité prenne des photos et des vidéos du participant inscrit sur le coupon ci-dessus, à des fins de publications et de promotions sur ses différentes plateformes (page Facebook, site Web, panneau électronique, documents municipaux...).

☐ Oui ☐ Non

2. En remettant cette inscription signée, je certifie que le participant inscrit dans l'activité ci-haut est en bonne condition physique et qu'aucun professionnel de la santé qualifié n'a déconseillé la pratique de l'activité choisie. Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages, sans aucune exception ni réserve, la Municipalité de Roxton Pond, ainsi que toute personne œuvrant pour celle-ci, et ce, pendant toute la durée de la session de loisirs « Hiver 2027 ».

☐ Oui ☐ Non, alors je ne peux compléter l'inscription.

3. La Municipalité s'engage à utiliser les informations personnelles aux seules fins pour lesquelles elles sont prévues.

_____ _____

Signature du participant ou du parent responsable Date

☐ Je désire recevoir un reçu des frais payés pour l'activité (disponible sur Qidigo)

LES INSCRIPTIONS EN LIGNE RESTENT LA MEILLEURE OPTION!

RENDEZ-VOUS SUR QIDIGO : www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Roxton-Pond

LOISIRS HIVER 2027

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les résident·es de Roxton Pond ont l'avantage de pouvoir s'inscrire aux activités des programmations offertes 48 heures avant les résident·es des autres municipalités avoisinantes.
- Les inscriptions des loisirs fonctionnent selon le principe « premier arrivé, premier servi ».
- Les places de chaque activité sont limitées selon la capacité des salles et celle des responsables d'activité.
- Le service des loisirs peut modifier son offre d'activités ou annuler un ou plusieurs groupes advenant un manque d'inscriptions.

ÉVÉNEMENTS




Marché de Noël
ROXTON POND
905, rue Saint-Jean
SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026
9 h à 16 h
TOURS DE CALÈCHE
10 h à 11 h 10 ET 14 h à 15 h 10
Maquillage
ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES ENFANTS, AVEC NANY BILLES ET MYRALUNE (COUPONS NÉCESSAIRES)
Prix de présence et surprises!
PLUS DE 50 EXPOSANTS
Recevez des coupons pour les prix de présence en échange de denrées alimentaires!
Les profits de l'organisation du marché vont aux paniers de Noël de Roxton Pond
Pour information
France Gaudreault : 450 775-1241
QUEUES DE CASTOR MD
PÂTISSERIES
DEPUIS 1978

PARADE DE NOËL

Roxton Pond
29 novembre 2026

9 H 00 Remise de cadeaux aux enfants de 0 à 10 ans, de familles roxtonaises seulement, au centre communautaire (inscription obligatoire).

12 H 30 Activités, friandises et breuvages chauds au parc de l'Oie, au parc Lacasse, au gazébo près de l'église et à la Braoule!

13 H 30 Parade de chars allégoriques et de chevaux costumés, dans les rues de la municipalité.



Pour inscrire un cheval costumé

Contactez les écuries Bienvenue :
Kim Vallières 579 488-0717
Lucie Vallières 450 521-1804
Denis Monast 450 531-7801



Pour inscrire un char allégorique

Envoyez un courriel à evenements@roxtonpond.ca

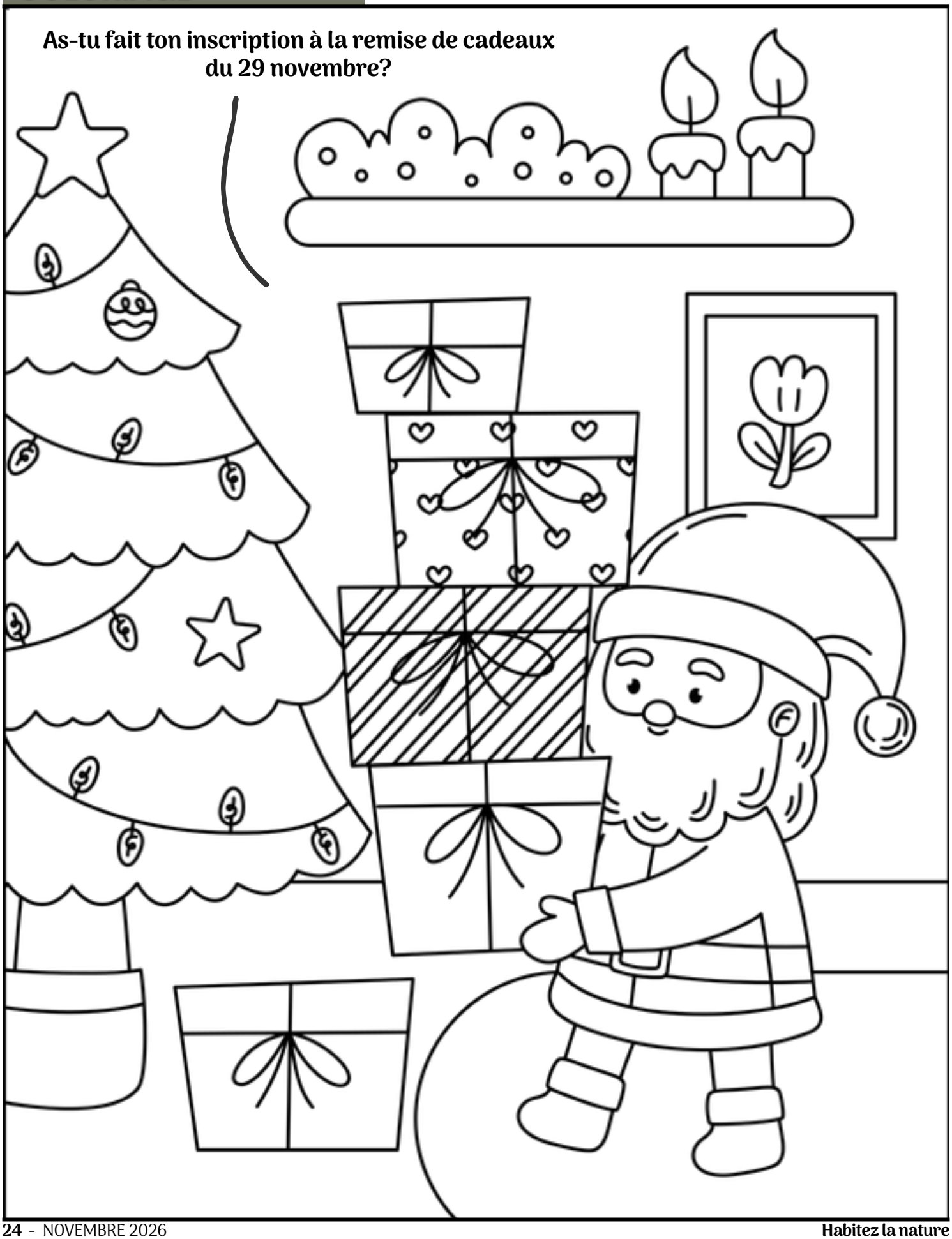
Pour toute information

www.roxtonpond.ca OU la page Facebook de la Municipalité de Roxton Pond

Pour inscription à la remise de cadeaux

Du 2 au 22 novembre : Rendez-vous sur Qidigo et sélectionnez l'horaire qui vous convient!

COLORIAGE


As-tu fait ton inscription à la remise de cadeaux du 29 novembre?